

matières fertilisantes soit trop élevé ; dans ce cas, ou la production diminuera ou les dépenses faites pour l'achat de la fumure enlèveront le profit net de la récolte des plantes industrielles.

Dans l'état actuel de notre agriculture, commençons par améliorer nos terres, et lorsque nous leur aurons procuré une fécondité convenable, lorsque enfin nous serons revenus de nos errements présents, alors nous pourrons entreprendre avec quelques chances de succès la culture des plantes industrielles.

DU CHANVRE.

Le chanvre se reconnaît à son feuillage palmé, à sa tige élancée, à son odeur forte et à sa végétation rapide. Il est annuel, c'est-à-dire qu'il donne des graines à la fin de l'année et qu'il meurt ensaite.

Usage.—Le chanvre est cultivé surtout pour sa filasse, qui est beaucoup plus grossière que celle du lin, mais qui en revanche possède une solidité exceptionnelle. On en fabrique des toiles fortes, de la ficelle et de gros cordages.

La graine de chanvre produit une huile âcre de mauvaise qualité dont on se sert pour les peintures grossières, et pour la fabrication d'un savon mou, appelé *savon noir* ou *savon vert*. Enfin les oiseaux et les volailles en sont très-friands. En en donnant de temps en temps aux poules, on excite fortement la ponte.

Les résidus après l'extraction de l'huile, ou le *pain* de chanvre, s'emploient, soit pour l'engraissement des animaux, soit pour la fumure des terres. Dans ce dernier cas, on doit toujours réserver ces résidus pour les champs de chanvre : c'est l'engrais le plus rationnel qu'on puisse leur donner, car, par là, on rend à la terre les principes mêmes que la plante lui avait enlevés. Tous les déchets que le chanvre abandonne lors de sa préparation devront également retourner à la terre.

Climat.—Le chanvre est très-rustique. Dans les parties les plus froides de la Province de Québec, il se resème de lui-même, on le rencontre ainsi autour de nos bâtiments de ferme. Mais malgré cette rusticité, il faut reconnaître qu'il affectionne les climats doux et même chauds. Sous ces climats, il atteint sans difficulté une longueur de 10 à 12 pieds ; tandis qu'ici, il dépasse rarement six à sept pieds, parce que arrêté bientôt dans sa croissance par la brièveté de la saison, il cesse de grandir, aussitôt qu'il est en fleur : mais en revanche, il acquiert une qualité que le premier ne possède pas : il donne une filasse plus fine et plus propre à la confection du linge. On peut cependant, même sous notre climat, obtenir du chanvre de dix pieds de long ; mais c'est à la condition de faire venir souvent la graine de contrées mieux favorisées. Le chanvre recherche les situations basses et abritées. Les grands vents lui sont particulièrement contraires, ils rendent la fibre grossière et dure.

Sol.—Le chanvre est très-difficile sur le choix du terrain. Il ne prospère convenablement que sur les terrains de consistance moyenne, quelle que soit leur composition, pourvu qu'ils soient profonds, faciles à labourer et à ameublir et qu'ils conservent une humidité constante pendant toute l'année, sans cependant être frais. Si avec ces qualités, le sol est riche en humus, le chanvre n'en viendra que mieux. Les terrains d'alluvions situés au fond des vallées ou sur les bords des rivières, les marais desséchés, les prairies retournées, lui sont particulièrement favorables. En un mot, à part les terrains secs et légers et ceux qui sont très-tenaces, le chanvre vient presque partout ailleurs.

Engrais qui conviennent au chanvre.—Les engrais les plus propres à la fertilisation des champs de chanvre sont tous les résidus et les déchets de la plante ; ainsi les boues de routoir, le pain de chanvre, les feuilles et les débris qui restent après la transformation en filasse. Les eaux dans lesquelles les tiges

de chanvre ont trempé pendant le rouissage devront être employés de préférence à tout autre.

Cependant, toutes ces substances ne suffisent pas toujours à la fertilisation complète de la terre. Alors les engrais qui conviennent le mieux aux terrains frais propres au chanvre, sont les fumiers de cheval et de mouton ; mais dans les terres légères, on préférera ceux de porcs et de bêtes à cornes. Dans tous les cas, le chanvre doit recevoir un engrais consommé, aussi est-il convenable de l'enterrer l'automne par le premier labour ou de n'employer au printemps que du fumier décomposé. L'engrais humain ne peut avoir que de bons effets sur le chanvre pourvu qu'il ait fermenté. On pourra compléter la fumure avec des cendres lessivées, des boues de route. Sur les terres légères exposées à la sécheresse, on se trouvera bien de l'emploi des fumiers longs mis en couverture après le semis. Le chanvre semé dru ne craint aucunement les mauvaises herbes ; par conséquent, on peut en toute sûreté faire usage de ce dernier engrais en couverture. On peut aussi avec avantage répandre sur le champ des engrais liquides.

La chaux, les phosphates, les sels de potasse entrent pour une forte proportion dans la composition du chanvre. Si donc le sol ne contient pas une quantité suffisante de ces principes, on les lui donnera au moyen de la chaux, des os moulus, des cendres lessivées, etc.

REVUE DE LA SEMAINE

Depuis près de trois mois, on annonce, comme on sait, le rappel en Angleterre du gouverneur-général actuel ; on lui a donné pour successeur tantôt tel personnage, tantôt tel autre, suivant le goût de celui qui donnait le branle à la rumeur. Aujourd'hui, il paraît enfin que ce n'est plus un bruit sans fondement, mais une nouvelle bien certaine : lord Monk dira adieu au Canada, où ses jours coulent si paisiblement, vers la mi-novembre, époque où il sera remplacé par Sir John Young, actuellement gouverneur-général de la Nouvelle-Galles du Sud. On sait assez peu de choses sur le compte du futur représentant de Sa Majesté Britannique dans la Puissance du Canada ; on se donne le travail de deviner quelles sont les belles qualités qu'il possède : chacun lui en fait un lot à sa guise et qu'il tâche de mettre en rapport avec ses honoraires de \$50,000. En attendant que Sir John Young nous arrive, et qu'il se fasse connaître comme digne de la haute position qui lui est faite, voici ce qu'on peut dire de lui : Il est né en Irlande, à Baieborough Castel en 1807 ; il a donc 61 ans. De 1831 à 1855, il représenta le comté de Cavan ; il fut ensuite nommé secrétaire du Trésor, secrétaire d'Etat pour l'Irlande, commissaire britannique aux Iles Ionniennes, et enfin gouverneur de la Nouvelle-Galles.

On annonce comme très-prochain le départ pour l'Angleterre de Sir G. E. Cartier et des honorables McDougall et Campbell. Le but de leur voyage est de régler la question de l'annexion des territoires du Nord-Ouest.

Nous avons déjà parlé de l'état déplorable où se trouvent réduits les habitants de la Rivière-Rouge, par suite du manque complet de la récolte cette année. Les villes du Haut-Canada se sont émues à ces tristes nouvelles et elles prennent des mesures pour venir efficacement en aide à ces malheureux habitants. Il n'y a pas lieu de douter que les villes du Bas-Canada, et même les campagnes, ne suivent ce bel exemple. Si les maux dont a souffert l'Algérie nous ont trouvés sensibles et compatissants, la grande détresse, qui règne dans le diocèse de Mgr. Taché et que nous a fait connaître ce vénérable prélat, saura aussi nous émouvoir et nous déterminer à faire quel-